

Mode d'emploi

Lampe solaire à LED « Capri 1800 K » en kit de 3 pièces

Smart-Lighting Function

N° d'art. 103301

F

CE

Ce mode d'emploi concerne exclusivement ce produit. Il contient des informations importantes sur la mise en service et la manipulation. Veillez à y faire attention, même si vous transmettez ce produit à des tiers.

Archivez donc ce mode d'emploi pour pouvoir le consulter.

1. Ere introduction

Nous vous remercions d'avoir acheté ce produit. Vous avez acheté un produit qui a été construit selon l'état actuel de la technique. Afin de préserver cet état et de garantir un fonctionnement sans danger, vous devez, en tant qu'utilisateur, respecter le présent mode d'emploi.

2. Utilisation conforme à la destination

La lampe solaire est conçue pour une utilisation en extérieur (type de protection IP44). La batterie intégrée est chargée par la cellule solaire de la lampe lorsque la lumière du soleil est suffisante. La lampe s'allume automatiquement à la tombée de la nuit et s'éteint au lever du jour.

Les consignes de sécurité ainsi que toutes les autres informations contenues dans ce mode d'emploi doivent impérativement être respectées. Lisez attentivement l'ensemble du mode d'emploi avant le montage et la mise en service.

3. Etendue de la livraison

- Lampe solaire (avec batterie NiMH déjà installée) avec piquet de terre
- Mode d'emploi

4. Explications des symboles, inscriptions



Ce symbole signale des dangers particuliers ou des informations importantes à respecter impérativement.



Le symbole de la flèche est utilisé lorsque des informations ou des conseils particuliers doivent être donnés.

5. Consignes de sécurité



La garantie est annulée en cas de dommages causés au produit par le non-respect de ce mode d'emploi. Nous ne sommes pas responsables des dommages consécutifs qui en découlent ! Il en va de même pour les dommages matériels ou corporels causés par une mauvaise manipulation ou le non-respect des consignes de sécurité.

a) En général

- Le produit ne doit pas être transformé ou modifié. Cela annule non seulement l'homologation/la garantie, mais peut également entraîner des problèmes de sécurité.
- Veillez à ce que le produit ne tombe pas entre les mains d'enfants, ce n'est pas un jouet !
- Attention, lumière LED : ne pas regarder dans le faisceau lumineux de la LED ! Ne pas regarder directement ou avec des instruments optiques !
- Le produit ne doit pas être soumis à des contraintes mécaniques. Manipulez le produit avec précaution, les chocs, les coups ou les chutes, même de faible hauteur, peuvent l'endommager.
- Gardez le matériel d'emballage hors de portée des enfants, il pourrait devenir un jouet dangereux pour eux.
- Si le produit présente des dommages ou ne fonctionne plus, ne l'utilisez plus, faites-le contrôler par un spécialiste ou mettez-le au rebut de manière écologique.
- Si vous avez encore des questions auxquelles ce mode d'emploi ne répond pas, n'hésitez pas à nous contacter ou à faire appel à un autre spécialiste.

b) Batterie

La lampe solaire est livrée avec un accumulateur intégré (type de construction, voir chapitre « Caractéristiques techniques »). Celui-ci est automatiquement chargé en fonction du rayonnement solaire sur le module solaire.

La batterie est remplaçable (par exemple lorsque sa capacité diminue après une longue durée d'utilisation). Veuillez donc respecter les consignes de sécurité suivantes concernant la batterie :

- Les batteries ne doivent pas être laissées à la portée des enfants, c'est pourquoi elles doivent toujours être tenues hors de portée des enfants. En cas d'ingestion d'une batterie, il n'y a pas seulement un risque d'étouffement, mais les composants sont également nocifs pour la santé (p. ex. risque de brûlure chimique ou d'empoisonnement). Dans un tel cas, consultez immédiatement un médecin !
- Ne court-circuitez jamais les batteries, ne les démontez pas, ne les jetez jamais au feu. Il existe un risque d'incendie et d'explosion !
- Les batteries ne doivent pas être humides ou mouillées.
- N'endommagez jamais l'enveloppe extérieure d'une batterie. Non seulement des substances dangereuses pour la santé peuvent s'échapper, mais il y a aussi un risque d'explosion dû à un court-circuit.
- Si des liquides ou d'autres substances s'échappent d'une batterie (par exemple en cas d'endommagement, d'obsolescence ou de décharge totale), ils peuvent provoquer des brûlures ou d'autres atteintes à la peau en cas de contact. Utilisez donc toujours des gants de protection appropriés. Les surfaces ou les objets qui entrent en contact avec les liquides/substances qui

s'échappent d'une batterie peuvent également être endommagés. Utilisez toujours un support approprié.

- Une batterie endommagée, qui a fui ou qui est gonflée ne doit plus être rechargeée. Il y a un risque d'explosion ! Éliminez un tel accumulateur de manière appropriée.
- Avant d'éliminer un accumulateur, les contacts de connexion ouverts doivent être recouverts d'un morceau de ruban adhésif afin d'éviter tout risque de court-circuit, par exemple dans le conteneur d'élimination. En cas de court-circuit, il n'y a pas seulement un risque d'explosion, mais aussi d'incendie.
- Lors du remplacement de la batterie intégrée, utilisez uniquement une batterie NiMH.
- N'insérez jamais une batterie non rechargeable dans la lampe solaire, mais uniquement une batterie rechargeable appropriée.
- L'électronique de charge du produit est conçue pour un accumulateur NiMH. L'utilisation d'un autre type de batterie présente un risque d'incendie et d'explosion !

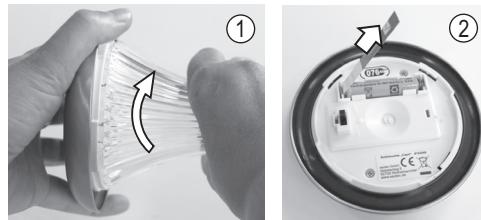
6. Mise en service

a) Choix du lieu d'installation

Choisissez pour la lampe solaire un endroit qui soit exposé le plus longtemps possible au plein soleil. Ce n'est qu'ainsi que la batterie peut être suffisamment chargée par le module solaire.

- Veillez à ce qu'il n'y ait pas d'autres sources de lumière (par exemple des lampes extérieures ou des lampadaires) à proximité de la lampe solaire dans l'obscurité, car la lampe solaire ne s'allume pas dans le cas contraire.

b) Activer la lampe solaire



- 1 Tournez l'abat-jour vers la droite dans le sens des aiguilles d'une montre pour le détacher de la partie supérieure.
- 2 Retirez la bande de protection du compartiment de la batterie (celle-ci a empêché une décharge profonde de la batterie, car il n'y a pas d'interrupteur marche/arrêt sur la lampe solaire).

Remettez l'abat-jour sur la partie supérieure et verrouillez-le en le tournant vers la gauche dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

c) Fixation au sol

Assemblez la lampe solaire avec le pied/piquet de terre, puis enfoncez délicatement la lampe solaire avec le piquet de terre dans le sol.



Ne choisissez pas un sol pierreux/dur. L'idéal est la terre molle d'une plate-bande par exemple.

N'utilisez pas d'outil pour enfoncer le piquet de terre ou la lampe solaire dans le sol, cela pourrait endommager le produit. Enfoncez le piquet de terre (ou la lampe solaire) dans le sol uniquement à la main, n'utilisez pas la force !



7. Exploitation

Lors de la première mise en service, la batterie n'est pas encore complètement chargée, de sorte que la LED ne s'allume pas longtemps après la tombée de la nuit (voire pas du tout). Attendez donc une journée ensoleillée.

La durée d'éclairage dépend de l'intensité et de la durée du rayonnement solaire pendant la journée, afin que les batteries puissent être entièrement chargées. En hiver, il faut généralement s'attendre à une durée d'éclairage moindre, de même que par temps de pluie.

La nouvelle fonction **SMART LIGHTING** améliorée dispose d'une gestion intégrée des surcharges et des décharges. Cette fonction montre encore plus clairement ses avantages en termes de performances par temps pluvieux et nuageux, ainsi qu'en hiver. Elle peut adapter automatiquement l'intensité de l'éclairage à des facteurs tels que le temps de charge et la charge de la batterie. De cette manière, nous pouvons à peu près garantir que l'éclairage reste allumé pendant 8 heures, même en hiver ou par temps nuageux ou pluvieux. Les jours d'été, la lumière brille toujours à pleine puissance.

- En hiver, pensez à enlever la neige du panneau solaire.

8. Mise hors service/conservation

Si vous ne souhaitez pas utiliser le produit pendant une période prolongée (par exemple en cas de stockage), retirez l'accu de la lampe solaire afin d'éviter une décharge totale nuisible. Pour savoir comment retirer/changer la batterie, voir le chapitre 10. c).

Conservez le produit dans un endroit sec et à l'abri du gel, hors de portée des enfants.

- Pendant le stockage, la batterie doit être rechargée environ tous les 2 mois avec un chargeur du commerce adapté aux piles rondes NiMH (les batteries NiMH traditionnelles se déchargent d'elles-mêmes avec le temps).

9. Aide au dépannage

La lampe solaire ne s'allume pas dans l'obscurité :

- La lumière d'un luminaire extérieur ou d'une lampe de rue brille sur le module solaire de la lampe solaire. Celui-ci simule la lumière du jour et empêche la LED de la lampe solaire de s'allumer. Placez la lampe dans un autre endroit, plus sombre.
- Si vous avez remplacé la batterie - est-elle correctement insérée (respecter la polarité plus/+ et moins/-) ?
- La batterie est vide (par exemple après la première mise en service) et doit d'abord être rechargée. Attendez une journée ensoleillée.
- S'il y a de la neige sur le module solaire en hiver, enlevez-la.

La lampe solaire n'éclaire que brièvement dans l'obscurité :

- La batterie n'est pas suffisamment chargée (par exemple après une journée de pluie sans soleil). La durée d'éclairage dépend de l'intensité et de la durée du rayonnement solaire pendant la journée, afin que la batterie puisse être entièrement chargée. Pendant les mois d'hiver, il faut généralement s'attendre à une durée d'éclairage plus courte, de même que par temps de pluie.
- La capacité de l'accu a fortement diminué (par ex. après 2 ans d'utilisation). Remplacez la batterie par une neuve, voir chapitre 10. c).
- Contrôlez si le module solaire est encrassé et nettoyez-le.

10. Maintenance + entretien

a) En général

Pour le nettoyage, utilisez un chiffon doux, sec et non pelucheux.



N'utilisez jamais de produits de nettoyage agressifs. Ceux-ci peuvent endommager les surfaces.

b) Module solaire

Nettoyez la surface du module solaire avec un chiffon doux humidifié d'eau. N'appuyez jamais fortement sur la surface, car la vitre de protection ou le module solaire pourrait se briser.

c) Remplacement de la batterie

La capacité de la batterie diminue avec le temps. Il peut donc s'avérer nécessaire de la remplacer (par exemple après 2 ans d'utilisation). Procédez comme suit :



- 1 Tournez l'abat-jour vers la droite dans le sens des aiguilles d'une montre pour le détacher de la partie supérieure.
- 2 Retirez l'abat-jour.
- 3 Remplacez la batterie par une nouvelle. Veillez à ce que la polarité soit correcte (respectez le plus/+ et le moins/-). Utilisez uniquement un accumulateur NiMH. Vous pouvez également utiliser une batterie d'une capacité supérieure (par exemple 1100 mAh) à la place de la batterie NiMH 600 mAh existante.

→ Nous recommandons de charger complètement la nouvelle batterie avec un chargeur de batterie approprié avant de l'insérer dans la lampe solaire.

Remontez la lampe solaire dans l'ordre inverse.

11. Elimination

a) En général



Tous les équipements électriques et électroniques mis sur le marché européen doivent être marqués du symbole de la poubelle illustré à gauche. Ce symbole signifie que cet appareil doit être mis au rebut à la fin de sa durée de vie, séparément des déchets municipaux non triés.

Tout détenteur d'appareils usagés est tenu de les faire collecter séparément des déchets municipaux non triés. Vous êtes également tenu de séparer les piles et accumulateurs usagés (qui ne sont pas enfermés dans l'appareil usagé) ainsi que les lampes de l'appareil usagé avant de les remettre à un point de collecte, dans la mesure où cela est possible sans les détruire.

Les distributeurs d'appareils électriques et électroniques sont légalement tenus de reprendre gratuitement les appareils usagés. Nous mettons à votre disposition les possibilités de retour gratuit suivantes (plus d'informations sur notre site Internet) :

- dans les centres de collecte que nous avons créés
- dans les points de collecte des organismes de droit public chargés de l'élimination des déchets ou auprès des systèmes de reprise mis en place par les fabricants et les distributeurs au sens de la loi sur les équipements électriques et électroniques (ElektroG)

L'utilisateur final est responsable de l'effacement des données à caractère personnel sur l'équipement usagé à mettre au rebut.

Dans les pays autres que l'Allemagne, veuillez tenir compte des éventuelles obligations supplémentaires en vigueur pour la restitution et le recyclage des appareils usagés.

b) Les accumulateurs/piles

En tant qu'utilisateur final, vous êtes légalement tenu (Ordonnance relative à l'élimination des piles usagées) de rapporter tous les accumulateurs/piles usagés ; il est interdit de les jeter avec les ordures ménagères.



Les accumulateurs/piles contenant des substances nocives sont marqués du symbole ci-contre, qui indique qu'il est interdit de les jeter avec les ordures ménagères. Les désignations du métal lourd déterminant sont : Cd=cadmium, Hg=mercure, Pb=plomb (la désignation figure sur les accumulateurs/piles, par exemple sous le symbole de la poubelle illustré à gauche).

Vous pouvez remettre gratuitement vos accumulateurs/piles usagés aux points de collecte de votre commune ou partout où des accumulateurs/piles sont vendus. Vous remplissez ainsi les obligations légales et contribuez à la protection de l'environnement.

Important : les contacts exposés des accumulateurs/piles doivent être entièrement recouverts (p. ex. avec un morceau de ruban adhésif) avant leur restitution afin d'éviter tout court-circuit. Même lorsque les accumulateurs/piles sont vides, l'énergie résiduelle qu'ils contiennent peut être dangereuse en cas de court-circuit (éclatement, fuite de liquide/d'acide, fort échauffement, incendie, explosion).

12. Données techniques

Panneau solaire 2 V, 80 mA, 0,16 Wp, polykristallin

Indice de protection IP44

Schutzkasse III

Classe de protection 1x SMD LED(Amber) non interchangeable

Couleur de la lumière 1800 K (Amber)

Flux lumineux des LED 5 lm

Type de batterie 1x NiMH, Micro/AAA, 1,2 V, 600 mAh

Durée d'éclairage extinction après 8 heures d'éclairage max.

Dimensions voir image à droite



Mentions légales

Copyright 2025 by esotec GmbH, Weberschlag 9, D- 92729 Weiherhammer, www.esotec.de
le service à la clientèle :

En cas de problème ou de question sur ce produit, n'hésitez pas à nous contacter !

Téléphone : 09605/92206-0 (vous trouverez les horaires de téléphone sur www.esotec.de)

Email pour les commandes de pièces de rechange : ersatzteil@esotec.de

Email pour les questions sur le produit : technik@esotec.de